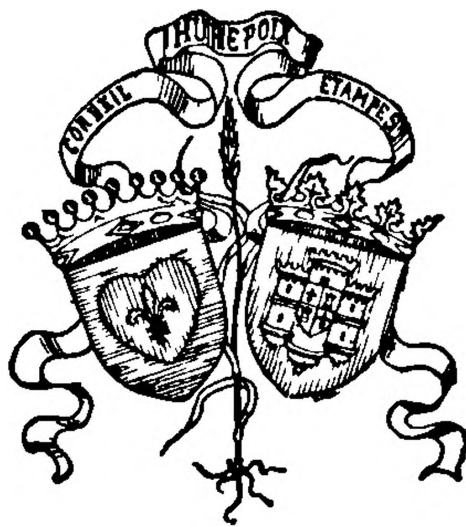


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

4^e Année — 1898

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1898

LES SCULPTURES

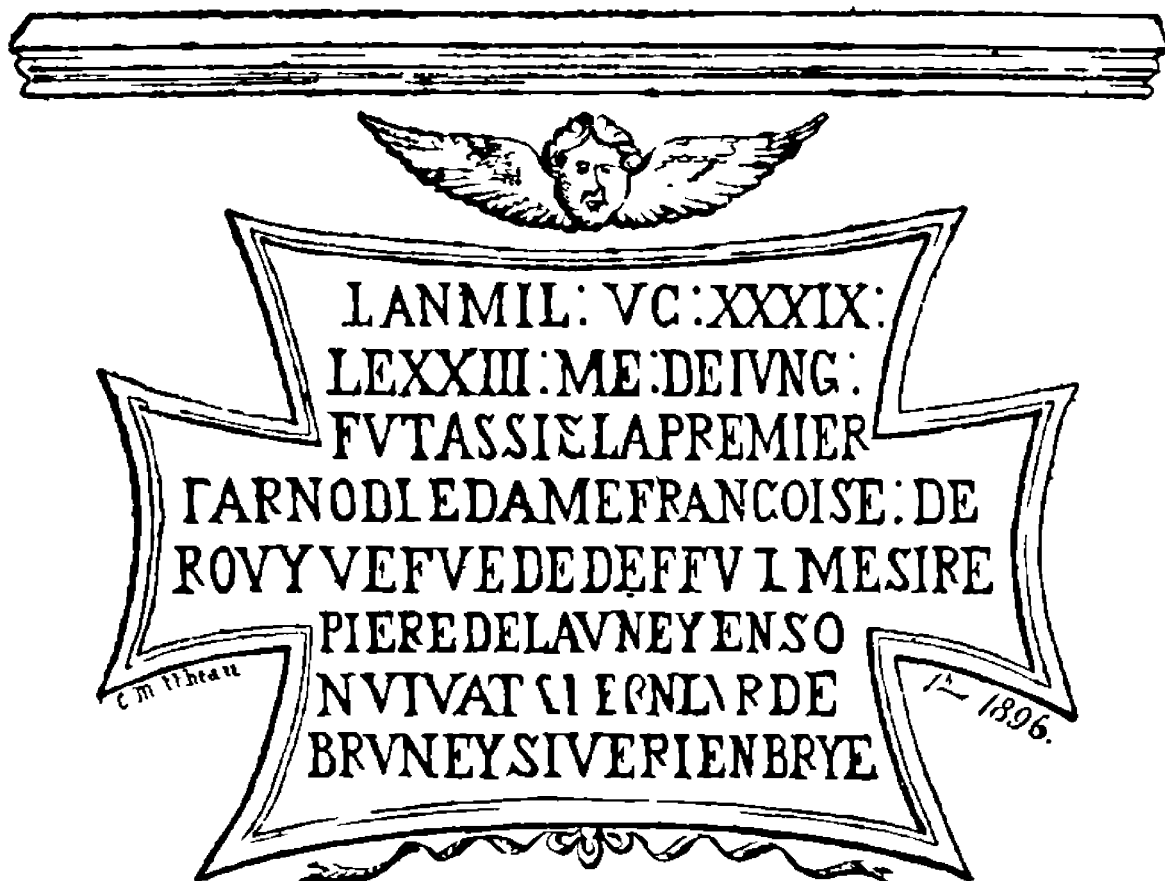
DU

CLOCHER DE BRUNOY

Le joli village de Brunoy, situé à 24 kilomètres de Paris, dans la belle vallée de l'Yerre et tout près de la forêt de Sénart, jouit auprès des Parisiens d'une réputation méritée; aussi l'étranger qui vient visiter ce petit Eden est-il surpris à la vue des coquets châlets et des élégantes villas qui se succèdent sans interruption et dont le nombre s'accroît sans cesse. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Brunoy jouit de cette faveur, car, sans remonter bien loin, nous trouvons parmi ses seigneurs, le grand financier Pâris de Montmartel, dont le fils fut ce légendaire marquis de Brunoy qui étonna le monde par ses extravagantes folies. Le comte de Provence, qui fut plus tard Louis XVIII, devint ensuite possesseur de la terre et du château de Brunoy. Talma, le grand tragédien, habitait aussi ce charmant village. Mais, depuis la Révolution, les splendeurs de Brunoy ont disparu; on remarque encore dans l'église quelques vestiges des fantaisies ruineuses du trop célèbre marquis, et ceux qui visitent en détail s'arrêtent surpris en voyant sur le clocher des sculptures anciennes dont on ne s'est pas assez occupé jusqu'à présent et qui semblent un majestueux point d'interrogation posé devant les yeux surpris des visiteurs. C'est donc en vue de répondre à des questions souvent posées que, profitant des récents travaux de restauration de la tour, nous avons étudié de près ces curieuses sculptures qui ont été pour nous l'occasion de nombreuses recherches dans les dépôts d'archives; c'est le résultat de ces recherches que nous donnons ci-dessous, avec l'espoir que

nous aurons réussi à faire la lumière sur un point d'histoire locale, enveloppé d'obscurité, et à appeler l'attention sur ces sculptures du clocher de Brunoy, restées presque inconnues jusqu'à présent.

Au milieu de la face ouest de ce clocher, on remarque un cartouche portant l'inscription suivante, qu'une restauration récente et maladroite a rendue incompréhensible :



Cette inscription doit être ainsi restituée :

L'an mil cinq cent trente-neuf,
le vingt-troisième de Juin,
fut assise la première (*pierre*)
par noble dame Françoise de
Rouy, veuve de défunt messire
Pierre de Lannoy (1) en son
vivant seigneur de
Brunoy, Sivry-en-Brie. (2)

Sur le contrefort droit de cette face on voit un écusson aux sept fusées ou fuseaux, trois, trois et un, dans une couronne de

(1) Nous avons trouvé ce nom de Lannoy écrit quelquefois Laulnoy, Laulnay, Laulney, Launoy, Launay, Launey; mais tous signaient Lannoy.

(2) Sivry, Seine-et-Marne, canton du Châtelet.



CLOCHER DE BRUNOY, SCULPTURE DU CONTREFORT GAUCHE, COTE OUEST.

laurier, supportés par un chérubin; les émaux ne sont pas indiqués.

Celui de gauche porte un écusson en abîme accompagné de huit coquilles en orle. Ecu penché et soutenu par deux griffons, surmonté d'un heaume cimé d'une tête de griffon; le tout dans un vol de palmes.

Enfin sur le contretort droit de la face nord, les mêmes deux écus mi-parti sont reproduits dans le même ordre, avec cette particularité que les fuseaux ont un support, tandis que les coquilles n'en ont pas.

Pour un amateur, même peu versé dans la science héraldique, il est clair que les sept fuseaux sont les armes de la dame, comme les huit coquilles sont celles du mari; la règle constante étant de mettre les armoiries de la dame à droite et celles du mari à gauche; et puis, ces dernières étant surmontées d'un heaume, il ne peut y avoir confusion.

Voilà ce que le raisonnement indiquait à Monsieur Jeannest-Saint-Hilaire quand, dans son ouvrage sur Brunoy et ses environs, il disait :

« Sur les deux piliers de face sont sculptées en pierre les armes de la famille de Lannoy ».

Mais il avait mal vu ou ses souvenirs le servaient mal quand il ajoutait :

« Sur le pilier septentrional se trouve un écusson sculpté portant huit coquilles; la barre du petit écu est en bosse.

« Je crois que ces armes sont celles du prince d'Elbeuf » (1).

Sans aucun doute cet auteur ignorait quelles étaient les armes de Charles de Lorraine, prince d'Elbeuf, né à Paris le deux novembre mil six cent cinquante et mort en seize cent quatre-vingt-dix. Il était fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, gouverneur de Picardie et de Montreuil-sur-Mer, et de Anne Elisabeth, comtesse de Lannoy de la Boissière, veuve en premières noces de Henry-Roger du Plessis-Liancourt, comte de la Roche-Guyon et fille unique de Charles, comte de Lannoy, chevalier des ordres, gouverneur de Montreuil, morte à Amiens, à vingt-huit ans, le trois octobre seize cent cinquante-quatre.

(1) *Itinéraire de Paris à Sens, Brunoy et ses environs*, Paris, 1848.

Nous reproduisons ci-dessous son blason, d'après le Père Anselme (1).



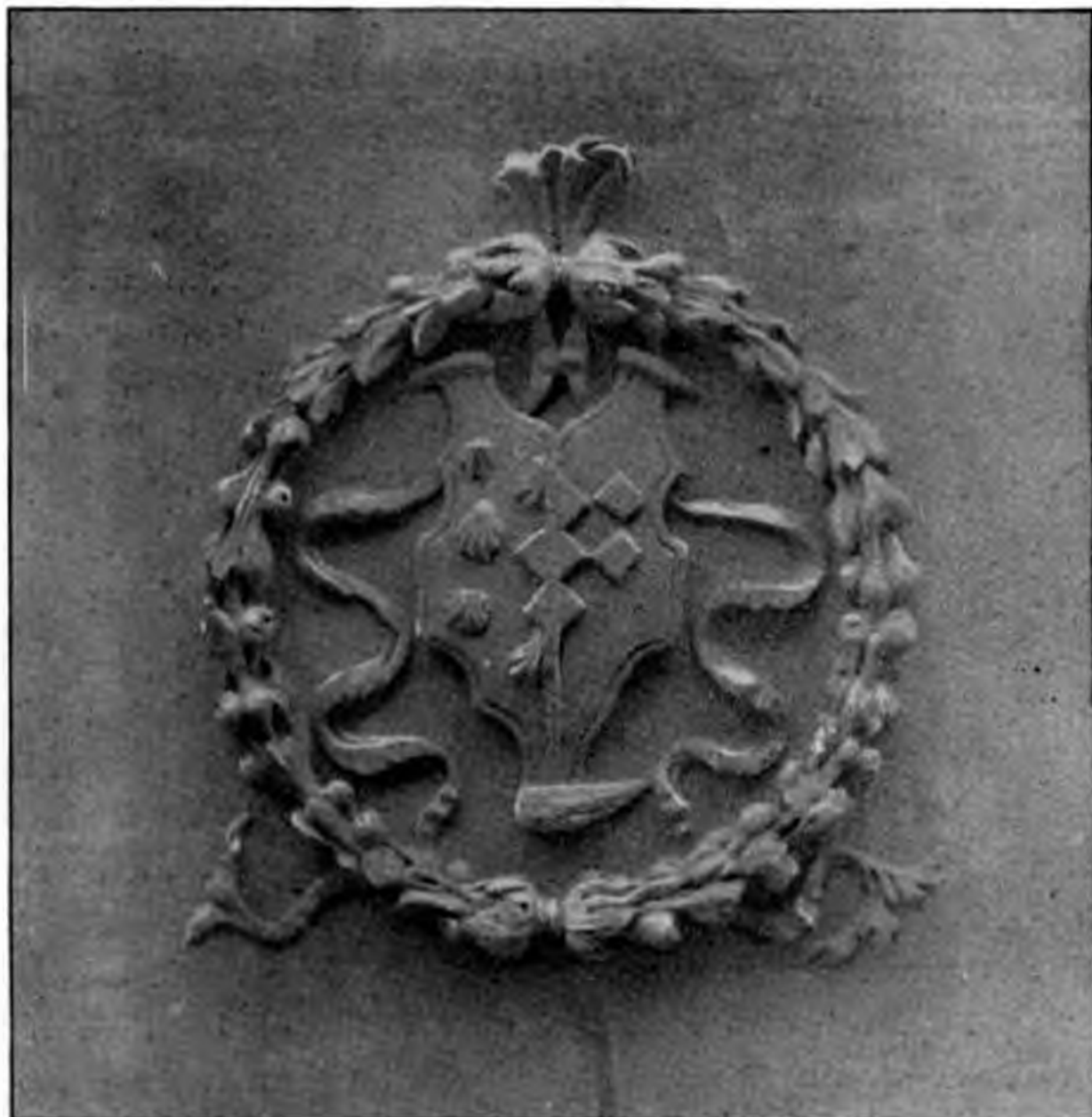
Nous partageons l'avis de M. Jeannest-Saint-Hilaire quant aux écus de la face ouest et, nous appuyant sur l'inscription centrale, nous inférons que l'écu en abîme et les huit coquilles en orle étaient les armes de Lannoy et les sept fuseaux celles de Rouy ; que l'écusson de la face nord était la confirmation de notre induction, puisque ces mêmes armes y sont reproduites mi-parti.

Le malheur a voulu que le Père Anselme ait donné au comte Charles de Lannoy, arrière-petit-fils de Pierre et de Françoise de Rouy, les armes des Lannoy de Flandres (Trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules) (2).



(1) T. 2, page 494.

(2) Les Grands officiers de la Couronne, par le P. Anselme, T. 8, p. 72.



CLOCHER DE BRUNOY. SCULPTURE DU CONTREFORT DROIT, COTÉ NORD.

Comment contredire l'affirmation d'un auteur qui jouit d'une très grande autorité et qui écrivait presque au temps où vivait le comte de Lannoy de la Boissière?

Tous les archivistes et bibliothécaires, auxquels nous soumettions notre avis et tout ce qui milite en sa faveur, nous répondaient :

« Parce qu'il y a sur un clocher de village un écusson en abîme
« et huit coquilles en orle, va-t-on prétendre, sans apporter de
« documents irréfutables, que ce sont là les armes de la famille de
« Lannoy de la Boissière que le Père Anselme aurait confondue
« avec les Lannoy de Flandres ? »

Vainement nous avons consulté tous les ouvrages traitant des armoiries, tous les généalogistes, l'armorial de Picardie, celui de Normandie et les anciens aveux de l'Ile-de-France.

Après trois années de patientes recherches, comme nous désespérions de trouver jamais la preuve que nos déductions n'étaient pas chimériques, le hasard nous fit mettre la main sur l'inventaire, fait par G. Demay, des sceaux de la collection Clairambault, et à la lettre L nous trouvions la description des titres ci-après (1).

5066 — DE LANNOY, Guillaume, chevalier, seigneur de la Boissière, enseigne de 80 lances sous le duc de Vendôme. Signet rond de 15 mill., Ecu à l'écusson en abîme, accompagné de huit coquilles en orle, sans légende.

C'est un reçu de gages, daté de 1550, dont voici la copie exacte (2) :

« Nous Guille de Laulnoy, chevalier, seigneur de la Boissière,
« porte-enseigne de quatre-vingts lances fournies des ordonnances
« du roi notre seigneur, étant sous la charge et conduite de Mon-
« sieur le duc de Vendosmois, confessons avoir eu et reçu comp-
« tant de maistre Jacques Veau, conseiller du roi et trésorier
« ordinaire de ses guerres, par les mains de *Eustace* de Corbie,
« payeur de la dite compagnie, la somme de cent cinquante livres
« tournois tant pour nostre estat et gaiges anciens de porte-enseigne
« de la dite compagnie que pour l'acquisition puis naguères
« ordonnée par ledit seigneur à sa gendarmerie au lieu des vivres
« en espèces que souloit ci-devant fournir le peuple es-garnisons,

(1) Bibliothèque nationale, département des manuscrits.

(2) Collection des sceaux de Clairambault, reg. 171, cote 81.

« et ce pour le quartier de juillet, aoust et septembre mil cinq cent
« cinquante devant passé. De laquelle somme de cent cinquante
« livres tournois nous nous sommes tenu et tenons pour content
« et bien payé et en avons quitté et quittons lesdits trésoriers Veau
« et Corbie payeur, dessus nommés.

« En témoing de ce nous avons signé les présentes de nostre
« main et a ycelles fait mettre le cachet de nos armes le troisieme
« jour de novembre mil cinq cens cinquante ».

(Signé) G. de Lannoi.



Ce Guillaume était le fils aîné de Pierre de Lannoy et de Françoise de Rouy. A la mort de son père, il fit l'aveu au roi des fief et seigneurie de Brunoy, à Paris le vingt novembre quinze cent trente-huit (1).

5065. — DE LANNOY, Christophe, seigneur de la Boissière, gentilhomme ordinaire de la chambre, guidon de soixante lances sous monsieur de Villequier. Ecu en abîme accompagné de huit coquilles en orle, entouré de trois palmes; sans légende.

Reçu de gages daté de 1581.

« Nous *Christophe* de Launoy, seigneur de la Boissière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, guidon de la compagnie de soixante lances de ses ordonnances sous la charge de monseigneur de Villequier, gouverneur de Paris et élu de France, confessons avoir eu et reçu comptant de maistre Estienne Galmet, conseiller du dit seigneur et trésorier de l'ordonnance de ses guerres, par les mains de Prosper Brosseau payeur de ladite compagnie, la somme de quatre-vingt-six écus deux tiers, en quarts d'écus de quinze sols parisis, à nous ordonnée pour nostre estat et place de guidon susdit, de deux mois dix-huit

(1) Archives nationales, série P. 3, cote 15.

« jours du présent quartier d'avril, mai et juin, en moins les treize
« jours dudit mois d'avril, et finissant le dernier jour de juin en
« suivant, qui est à raison de soixante écus pour ledit quartier et
« quarante sols par jour de notre dict état de guidon et de quarante
« écus pour ladite place aussi à raison de vingt-six sols six deniers
« par jour. De laquelle somme de quatre-vingt-six écus nous nous
« tenons content et en avons quitté et quittons ledit Galmet trésorier
« susdit et tous autres.

« En témoign de quoi nous avons signé le présent de nostre
« main le dix-septième jour dudict mois de juin mil cinq cent qua-
« tre-vingt et un (1).

(Signé) Crestofle de Lannoy.



[Tous les sceaux de la collection Clairambault ayant été surmoulés sur les originaux et ces moulages déposés aux archives nationales, nous nous sommes fait délivrer un exemplaire de chacun des signets de Guillaume et Christophe de Lannoy, lesquels ont servi à la reproduction ci-dessus].

Enfin aucun doute ne pouvait plus subsister, les armoiries sculptées sur le pilier gauche de la face ouest de notre clocher sont incontestablement celles de Lannoy de la Boissière.

Restait à établir aussi incontestablement que l'écu aux sept fusées sont celles de Rouy. C'est ce que nous avons tenté sans avoir encore su y parvenir.

Tout ce que nous avons pu découvrir de relatif à cette famille, c'est que: Jean de Rouy, seigneur de la Boissière, colonel des légions de Picardie, maria sa fille Barbe, par contrat du 19 décembre 1525, à Antoine de Conflans (souche des vicomtes d'Ouchy, seigneurs d'Armentières) (2).

(1) Collection des sceaux de Clairambault, reg. 171, cote S2.

(2) Les Grands officiers de la couronne, T. 6, p. 148.

Françoise de Rouy, qui nous occupe, était, tout probablement, la fille aînée de ce Jean et devint, après lui, dame de la Boissière (1). Elle laissa cette seigneurie à son fils aîné Guillaume de Lannoy qui, le premier des seigneurs de Brunoy, est qualifié de seigneur de la Boissière.

Aucun ouvrage généalogique, et nous les avons tous consultés, ne parle de cette famille de Rouy de la Boissière. L'armorial de Picardie, établi et révisé en 1688, n'en souffle mot; ce qui laisse à croire que Jean fut le dernier du nom.

On ne peut contester que l'écu aux sept fusées ne soit celui d'une dame mariée à un de Lannoy, seigneur de Brunoy, puisque nous voyons sur le premier contrefort de la face nord ces mêmes sept fusées mi-parti avec les coquilles de Lannoy. Les fusées seules reposent sur un sol; ce qui semblent signifier que la dame était veuve; or, l'inscription que nous avons citée au début de cette notice nous apprend que le vingt-troisième de juin 1539 noble dame Françoise de Rouy était veuve de défunt messire Pierre de Lannoy.

N'est-ce pas vraisemblable ?

Veut-on prétendre que les sculptures du pilier droit de la face ouest et celles de la face nord sont antérieures à 1539, ou bien qu'elles ont été exécutées postérieurement ?

Tout d'abord nous ferons remarquer que les ornements qui accompagnent ces écussons semblent indiquer l'époque de la Renaissance et que (nous appuyons sur cette circonstance), aucune des dames alliées à la famille de Lannoy, avant ou après Pierre, n'avait de fuseaux dans ses armes.

Pour l'édification du lecteur, nous lui soumettons par ordre chronologique la nomenclature des dames de Brunoy, de 1447 à 1649, année de la mort du dernier du nom de Lannoy, avec la reproduction des armes de chacune d'elles.

1447. — Isabeau de Braye, fille d'Arthus et de Jehanne de Gailloannel, du chef de son père et de sa mère dame de Brunoy en partie, du Colombier (2), de Villememain (3), de Civry, et de Dannemois (4), mariée à Jehan de Lannoy dit Lamon,

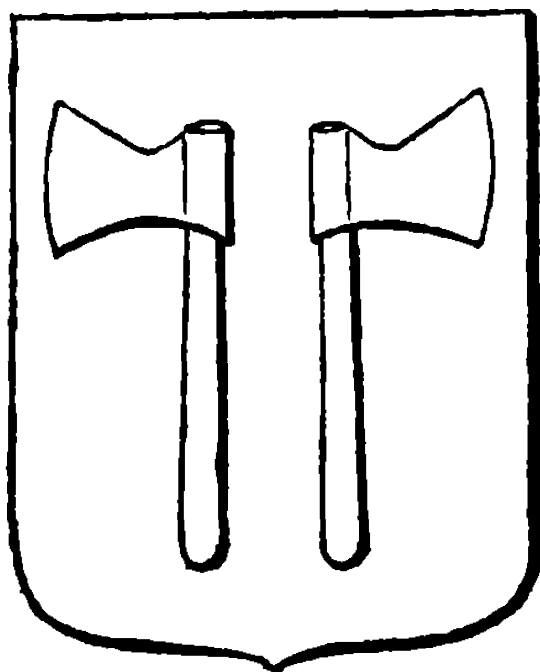
(1) La Boissière, village de la Somme entre Montdidier et Roye.

(2) Le fief du Colombier était situé à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

(3) Villememain, aujourd'hui Villemain, terre et château près Brie-comte-Robert.

(4) Dannemois, autrefois Dampenois, sur la rivière d'Ecole (Seine-et-Marne).

écuyer puis chevalier. Elle portait de... à deux haches de...
adossées et posées en pal (1).

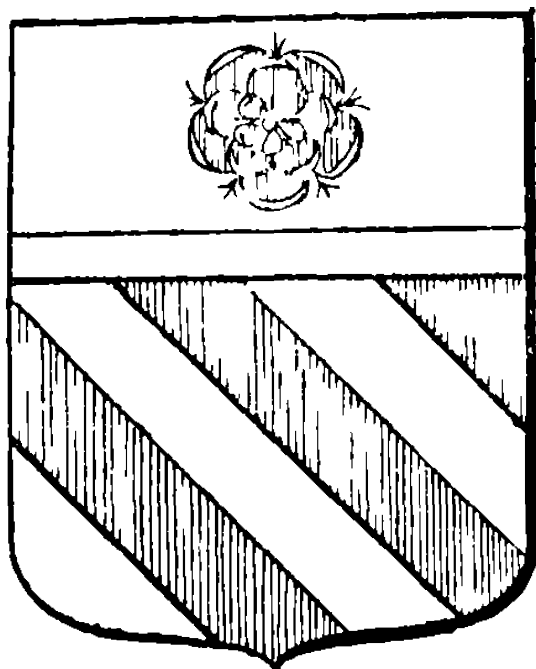


1477. — **Marie de Braye**, mariée à Rogerin de Lannoy dit Lamon, chevalier, seigneur de Brunoy, du Colombier, et de Civry. Mêmes armoiries que la précédente.

1515. — **Françoise de Rouy**, mariée à Pierre de Lannoy, seigneur de Brunoy, de Civry et du Colombier.

1548. — **Anne Jouvenel des Ursins**, mariée en 1548 (2) à Guillaume de Lannoy, sgr de Brunoy et de la Boissière, veuve en 1561.

Bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules, boutonnée d'or, soutenue de même (3).



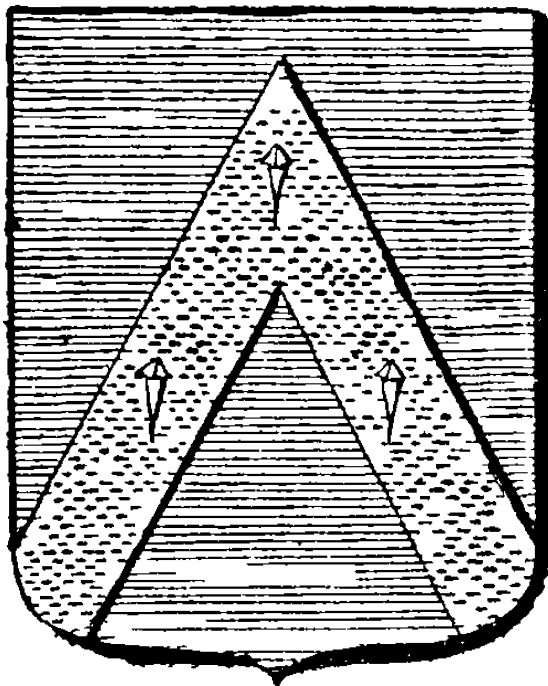
(1) Collection Clairambault, reg. 22, D. 1576.

(2) Archives de Seine-et-Oise, série A. n° 1189.

(3) Les Grands officiers de la couronne, Tome 6, page 406.

Remariée à Louis d'Ongnies, comte de Chaulnes, elle prend alors les armoiries ci-dessous.

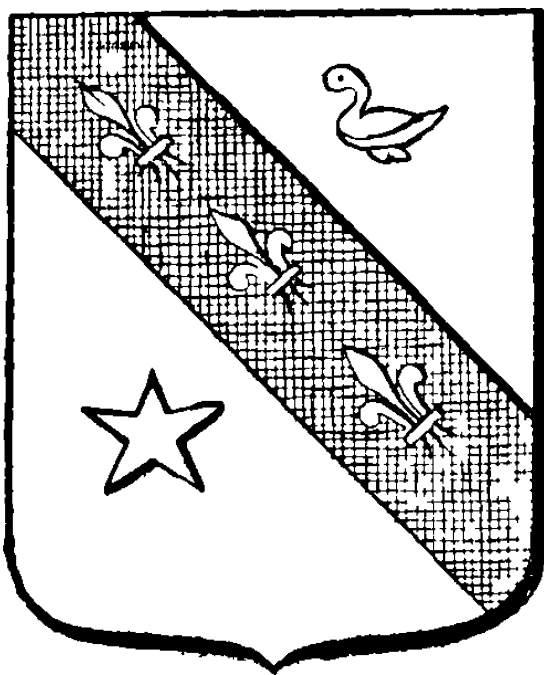
D'azur au chevron d'or chargé de trois clous d'argent (1).



Anne des Ursins a joui de la terre de Brunoy et de celle de Civry jusqu'à sa mort arrivée en août 1597 (2).

1580. — Charlotte de Villers-Saint-Pol, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante de Madame Henriette, sœur de Louis XIII, mariée à Christophe de Lannoy, seigneur de Brunoy et de la Boissière.

D'argent à la bande de sable chargée de trois fleurs de lis d'or et accompagnée d'une merlette en chef et d'une étoile en pointe (3).



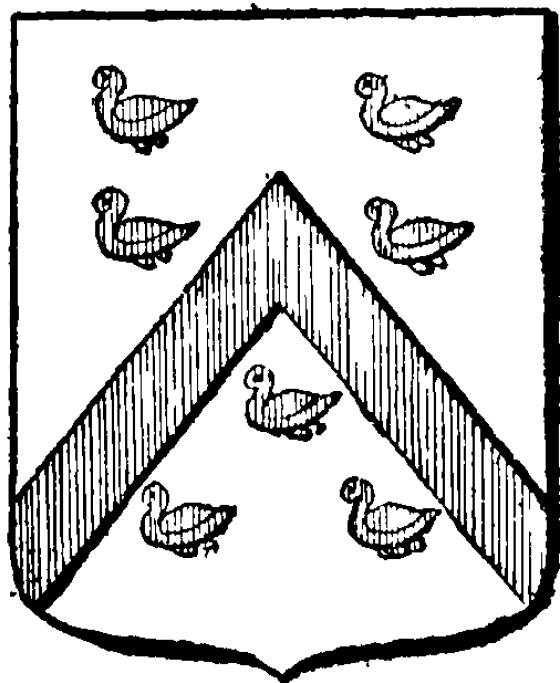
(1) Nobiliaire de Picardie.

(2) Archives de Seine-et-Oise, série A, n° 1189.

(3) Collection Clairambault, reg. 114, D. 9536.

1610. — Anne d'Aumont, veuve d'Antoine Potier, seigneur de Bourg-la-Reine, mariée à Charles comte de Lannoy de la Boissière.

D'argent à un chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, posées quatre en chef, deux et deux, et trois en pointe, une et deux (1).



1649. — Anne Élisabeth comtesse de Lannoy, fille unique du comte Charles, avec laquelle s'éteint le nom de Lannoy de la Boissière.

De l'examen de ces blasons ne découle-t-il pas que les armes sculptées sur le contrefort droit de la face ouest du clocher de Brunoy ne peuvent être attribuées à aucune des dames de Brunoy mariées à un Lannoy si ce n'est à Françoise de Rouy ?

Nous ajouterons, pour ne laisser subsister aucun doute, que nous avons recherché les armoiries des seigneurs et des dames de Brunoy depuis 1333 jusqu'à la révolution et que pas un de ces blasons ne se rapproche de celui aux sept fusées.

Donc, pour nous et jusqu'à preuve irréfutable du contraire, l'écusson aux sept fusées est celui de Françoise de Rouy, veuve de Pierre de Lannoy.

Profitant des échafaudages nécessités par les réparations faites l'an dernier au clocher, nous avons, avec l'aide de quelques habitants de Brunoy, que nous remercions de la sympathie qu'ils nous

(1) Le P. Anselme, T. 4, page 876.

ont toujours témoignée, fait surmouler les armes de Lannoy tout en regrettant que nos ressources ne nous aient pas permis de mieux faire.

Trois exemplaires de ces armoiries ont été exécutés sous la direction et avec le concours de Monsieur Paul Simon, architecte à Villeneuve-Saint-Georges. L'un de ces moulages doit rester au presbytère de Brunoy, un autre fait partie des collections du musée Saint-Jean de Corbeil et le troisième va être envoyé à Versailles pour faire partie du musée de la commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise.

Les amateurs auront donc ainsi les plus grandes facilités pour étudier ce panneau, qui, sans remonter à une haute antiquité, n'en est pas moins curieux comme document héraldique de la fin de la chevalerie.

Ch. MOTTHEAU.

Brunoy, septembre 1897.

